

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir, valoir et attester ce que de droit.

Philippe HOELLE



PV	219,16
Frais de déplacement Art.18	7,67
vacations	<u>669,60</u>
SOUS TOTAL	896,43
T.V.A. à 20 %	179,29
Serrurier	<u>234,06</u>
TOTAL T.T.C.	<u><u>1309,78</u></u>